

Nouvelle station de *Fomitopsis rosea* (Alb. & Schw. ex Fries) Karsten

Autor(en): **Marti, F. / Marti, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **51 (1973)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-937008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

frère et naturellement personne n'avait pensé à faire contrôler les champignons. Un avertissement a été adressé aux deux frères étant donné que l'article 203 de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires dit que, non seulement les champignons mis en vente, mais aussi ceux qui sont donnés en cadeau à des tierces personnes doivent être contrôlés.

Le premier octobre des gens de Horgen ont trouvé des champignons et ils les ont mangés le 2 au soir. Ils avaient invité chez eux un couple, mais seulement le mari les avait mangés puisque la femme avait refusé, les champignons n'étant pas contrôlés. Pendant la cuisson une gousse d'ail avait été ajoutée entière au met, parce que, soi disant, l'ail noircit en présence de champignons vénéneux. Dès 21 heures déjà tout le monde était malade avec diarrhée et vomissements. L'invité à 23 heures était déjà à l'hôpital, mais après 32 heures il pouvait rentrer à son domicile. Tous les autres n'avaient même pas appelé le médecin. Le contrôleur officiel avait trouvé par la suite, parmi les restes, une partie d'un pied d'*Amanita muscaria* et la moitié d'un *Tricholoma pardinum*. Il y en avait quatre en tout.

Le dernier cas d'empoisonnement a eu lieu à Zurich le 23 octobre. Un monsieur avait mangé dans un restaurant de la ville un risotto aux bolets secs. Deux heures plus tard il était malade avec des douleurs abdominales d'abord légères et par la suite plus fortes avec diarrhée très liquide, un peu de fièvre et douleurs aux bras et au dos. La nuit il avait très mal dormi et le lendemain la diarrhée avait repris pour toute la journée. Le monsieur en question s'est soigné lui même avec du thé noir et de la soupe d'avoine.

Ceci est tout pour l'année 1972.

Est-ce que ces quelques cas sont vraiment dus au manque de champignons ou ce n'est pas plutôt que les gens commencent à approfondir leurs connaissances mycologiques? Je l'espère vivement.

Dr Annamaria Maeder

Nouvelle station de *Fomitopsis rosea* (Alb. & Schw. ex Fries) Karsten

Lors d'un séjour à Montana-Vermala (Alt. 1500 m), au début avril 1973, nous avons trouvé un magnifique exemplaire de *Fomitopsis rosea* sur une vieille souche d'épicéa déterrée et en partie calcinée, dans un terrain en friche. A notre connaissance ce champignon, dit rare, n'a jamais été signalé dans cette contrée de la Suisse.

Dès notre retour nous avons consulté la cartographie des polypores de Suisse, établie par notre ami H. Göpfert.

Notre récolte est en effet la première, en dehors de celles des Grisons. Jules Favre a trouvé *Fomitopsis rosea* au Parc National (voir Catalogue descriptif des champignons supérieurs de la zone subalpine du Parc National, p. 375).

H. Göpfert a publié un travail avec description très complète de cette espèce dans le BSM 1970, fasc. 5, p. 53-57; nous tenons simplement à signaler notre découverte dans le but de faire connaître une nouvelle station.

F. et L. Marti